

SÉANCE DU 14 AVRIL 2021
CONVOCATION DU 9 AVRIL 2021

Le 14 avril 2021, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle des fêtes de Cappelle-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.
Nombre de Conseillers : 19

PRÉSENTS :

M CHOCRAUX, M DESPREZ, Mme THELLIER-CUVELIER, Mme GELEZ, M CHACORNAC, M ROCHE, M LAGANGA, Mme BROUTIN, Mme DA SILVA MARTINS, Mme CARON, Mme PERAL, M BOUVRY, M GOHIER, M OLIVE, Mme DELATRE, Mme SINIARSKI, M HENRIQUET, Mme DELTOUR

Absent : M BAERT

Secrétaire de séance : Julie DELTOUR

DÉLIBÉRATION N°15/2021

Vote du Budget Primitif 2021.

M DESPREZ présente le budget primitif 2021.

La section de fonctionnement se partage entre les recettes de fonctionnement (produits des impôts, dotation, recettes des services) et les dépenses de fonctionnement (charges de personnel, subventions, prestations de services). Le budget prévu prend en compte les impacts de la crise sanitaire sur les dépenses et les recettes de la commune.

Dans la section d'investissement, parmi les recettes, on retrouve les excédents réalisés et prévisionnels, le remboursement de la TVA, la taxe d'aménagement, le produit des cessions et les subventions d'investissement notamment. S'agissant des dépenses d'investissement, il y a le remboursement de l'emprunt à taux zéro, les dépenses en étude pour le PLU, les travaux pour l'école, l'achat d'équipement technique par exemple.

Une présentation est annexée à la présente délibération.

Les sections d'investissement et de fonctionnement sont résumées ci dessous :

Investissement

Dépenses	3 119 736,44 €
Recettes	3 119 736,44 €

Fonctionnement

Dépenses	1 485 250 €
Recettes	1 485 250 €

Monsieur le Maire demande s'il y a des questions, il propose de passer au vote.

Le budget primitif est adopté à l'unanimité (18 voix pour).

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Bernard CHOCRAUX



DATE DE PUBLICATION : 20/04/2021

DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 20/04/2021